

NOTICE DESCRIPTIVE

SCCV SUMMER – CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS
MARS 2023

RESIDENCE FLORENCE

CHEMIN SUMMER – COMMUNE DE SAINT PAUL



NOTICE DESCRIPTIVE CONFORME À L'ARRÊTÉ DE MAI 1968*

MAÎTRISE D'ŒUVRE : HENRY LUCAS ARCHITECTE DPLG

Conformément aux dispositions de l'article R 261.13 e t R 261.25 du Code de la Construction et de l'Habitation, la présente notice technique sommaire indique la nature et la qualité des matériaux et des éléments d'équipement de l'immeuble, objet du présent contrat. S'il s'avérait, lors de l'exécution des travaux que ces matériaux et fournitures n'étaient pas disponibles dans le type et la marque référencés, ils seraient remplacés par des fournitures et matériaux de qualité équivalente ou supérieure aux caractéristiques de base.

** Susceptible de changement suivant les prescriptions du Bureau d'Études*

1. CARACTERISTIQUES GENERALES	
Désignation	Indications à donner
1.1 Infrastructure	
1.1.1. Fouilles.	En pleine masse.
1.1.2. Fondations.	Fondations superficielles sur sols bruns ou altérites (Conformément au rapport géotechnique)
1.2 Murs et ossatures.	
1.2.1. Murs du sous-sol :	Voiles en béton armé.
1.2.1.1. Murs périphériques.	Voiles en béton armé.
1.2.1.2. Murs de façade : - Partie courante ; - Allèges, - Trumeaux ; - Encadrement des baies.	Voiles, poteaux ou poutres en béton armé.
1.2.2. Murs pignons.	Voiles en béton armé.
1.2.3 Murs mitoyens.	Voiles en béton armé.
1.2.4 Murs extérieurs divers	Voiles en béton armé.
1.2.5. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)	Voiles en béton armé.
1.2.6. Murs ou cloisons séparatifs : - Entre locaux privatifs contigus. - Entre locaux privatifs et autres (escaliers, ascenseurs, halls, et locaux).	- Voiles en béton armé.
1.3. Planchers	
1.3.1. Planchers sur étage courant.	Dalle en béton armé.
1.3.2. Planchers sous terrasse.	Dalle en béton armé.
1.3.3. Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées,	Dalle en béton armé.
1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts	Dalle en béton armé.
1.4. Cloisons de distribution	
1.4.1 Entre pièces principales.	Cloisons sèches type placoplâtre 72/48, remplissage en laine de roche.
1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service	Cloisons sèches type placoplâtre 72/48, ou 98 /48 remplissage en laine de roche.
1.4.2. Encoffrement de chute	Cloisons sèches type placoplâtre 72/48, calfeutrement en laine de roche.
1.5. Escaliers communs	
1.5.1. Escaliers communs	Béton armé.
1.6. Conduits de fumée et de ventilation	
1.6.1- Conduits de fumée des locaux	Sans objet
1.6.2. Conduits de ventilation des locaux communs	Les locaux seront ventilés naturellement.
1.6.3. Conduits d'air frais	Ventilation naturelle des cuisines et pièces humides. Ou VMC selon les cas.

1.7. Chutes et grosses canalisations	
1.7.1. Chutes d'eaux pluviales.	Ouvrage en aluminium ou PVC selon les cas.
1.7.2. Chutes d'eaux usées.	Canalisation PVC NF.M1 et NF.E.
1.7.3. Canalisations en sous-sol.	Canalisations PVC sous dallage du RDC.
1.7.4. Branchements aux égouts.	PVC sur réseau d'assainissement public
1.8. Toitures.	
1.8.1. Charpente, couverture et accessoires.	Charpente métallique. Pannes en profil de type C en acier galvanisé à chaud. Couverture en tôle d'aluminium ondulée épaisseur 90/100 thermolaquée.
1.8.3. Souches de cheminées, ventilations et produits divers.	Étanchéité élastomère sur isolant pour les toitures terrasses non accessibles.
2 LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS :	
Désignation	Indications à donner
2.1. Sols et plinthes	
2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales.	Carrelage grès cérame, dimension 60x60cm rectifié et plinthes assorties ou équivalent
2.1.2. Sols et plinthes des pièces de service	Carrelage grès cérame, dimension 30x30 ou 60x60 et plinthes assorties ou équivalent
2.1.3. Sols et plinthes des entrées	Carrelage grès cérame dimension 60x60cm rectifié et plinthes assorties ou équivalent
2.1.4. Sols des varangues, terrasses, balcons et loggias	Carrelage grès cérame anti-dérapant dimension 60x60cm rectifié et plinthes assorties ou Dalles ou lames sur plots
2.2 Revêtements muraux (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures).	
2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service	SDB : Faïence de format 45x120 ou 20x60 ou 30x60 toute hauteur au droit des meubles vasques, des douches et des baignoires. Cuisine : crédences en faïence sur une hauteur de 60cm minimum
2.2.2. Revêtements muraux dans autres pièces	Sans objet
2.3. Plafonds (sauf peintures, tentures).	
2.3.1. Plafond des pièces intérieures.	Béton enduit peint.
2.3.2. Sous-face des balcons.	Béton enduit peint.
2.3.3. Plafonds sous couvertures rampantes	Plaques de plâtre peintes Tôle aluminium en varangues et balcons
2.4. Menuiseries extérieures.	
2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales	Baies aluminium thermolaqué ou anodisé - épaisseur de vitrages suivant position.
2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de service	Baies aluminium thermolaqué ou anodisé - épaisseur de vitrages suivant position.

2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection anti-solaire.	
2.5.1. Pièces principales	Fenêtre et Porte fenêtre battantes et coulissantes. Volets roulants sur les portes fenêtres et volets coulissants sur les fenêtres dans les séjours, Volets battant dans les chambres
2.5.2. Pièces de services.	Jalousies et portes fenêtres
2.5.3. Varangue.	
2.6. Menuiseries intérieures.	
2.6.1. Huisseries et bâtis.	Huisseries métalliques à peindre.
2.6.2. Portes intérieures.	Portes Isoplanes
2.6.3. Impostes en menuiseries.	Sans objet.
2.6.4. Portes palières.	Blocs porte 3 Points, conforme à la réglementation.
2.6.5. Portes de placards.	Portes de placard coulissantes avec décor mélaminé ou stratifié et miroir
2.6.6. Portes de locaux de rangement.	Portes Isoplanes
2.6.7. Moulure et habillages.	Couvre joint en bois dur chanfreinés disposés sur les deux côtés en périphérie des huisseries
2.6.8. Escaliers	Escaliers bois
2.7. Serrurerie et garde-corps.	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui.	Varangues et terrasses : Garde-corps allège béton et lisse aluminium ou acier thermolaqué Fenêtres de chambres : Lisses aluminium ou tôle décorative + lisse aluminium Escaliers intérieurs : Garde-corps bois ou métallique Escaliers communs : Main courante métallique
2.7.2. Grilles de protection des baies	
2.7.3. Ouvrages divers.	Sans objet.
2.8. Peintures.	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis :	
2.8.1.1. Sur murs béton extérieurs	Peinture d'étanchéité classes I3 et I4
2.8.1.2. Sur menuiseries.	Sans objet
2.8.1.2. Sur fermetures et protections	Sans objet
2.8.1.3. Sur serrurerie	Galvanisation à chaud
2.8.1.4. Sur enduits, habillage en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-face et rives de balcons	Peintures aux résines alkydes ou pliolite suivants supports et expositions
2.8.2. Peintures intérieures :	
2.8.2.1. Sur menuiseries	Peintures aux résines alkydes à caractère microporeux
2.8.2.2. Sur murs	Peintures aux résines acryliques finition satinée
2.8.2.3. Sur plafonds	Peintures aux résines acryliques finition mate
2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers	Peintures aux résines alkydes

2.9. Équipements ménagers:	
2.9.1. Equipements ménagers :	
2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie.	Evier double bac inox ou résine pose encastrée dans le plan de travail
2.9.1.2. Appareils et mobilier	Bloc cuisine comportant : T3 : Plaque 4 feux à induction, hotte, plan de travail en granit ou quartz. T4 et T5 : Plaque 4 feux à induction, hotte, plan de travail en granit ou quartz, four, équipement lave-vaisselle
2.9.1.3. Evacuation des déchets	Sans objet.
2.9.1.4. Armoire sèche-linge	Sans objet.
2.9.2. Équipements sanitaires et plomberie :	
2.9.2.1. Distribution d'eau froide.	Cuivre ou retube encastré + cuivre apparent. 1 robinet de puisage dans les varangues et jardins privatifs
2.9.2.2. Distribution d'eau chaude collective	Production d'eau chaude sanitaire solaire.
2.9.2.3. Production et distribution d'eau chaude individuelle	Ballon solaires acier ou inox, de capacité minimum 200 litres pour les T3 et 250 litres pour les T4 et 300L dans les T5 avec asservissement électrique pour l'appoint d'eau chaude éventuel. Les ballons seront CE et les panneaux disposeront de l'agrément du CSTB.
2.9.2.4. Evacuations	PVC
2.9.2.5. Distribution du gaz	Sans objet
2.9.2.6. Branchements en attente.	Attente M.A.L + LV dans tous les logements et attentes frigo américain dans les T4 et T5.
2.9.2.7. Appareils sanitaires	Douche à l'italienne avec siphon ou caniveau finition Inox Baignoire acrylique Meuble vasque simple ou double à tiroir surmonté d'un miroir WC suspendu
2.9.2.8. Robinetterie	Mitigeurs ou mitigeurs encastrés avec dispositif hydro économe
2.9.2.9. Accessoires divers.	Sans objet.
2.9.3. Equipements électriques :	
2.9.3.1. Type d'installation.	LEGRAND gamme Céliane ou équivalent.
2.9.3.2. Puissance à desservir	Conforme à la norme C15-100.
2.9.3.3. Equipement de chaque pièce	Conforme à la norme C15-100.
2.9.3.4. Sonnerie de porte palière	Postes intérieurs vidéo avec moniteur mains libres
2.9.4. Chauffage, cheminées, ventilations :	
2.9.4.1. Type d'installation.	Ventilation mécanique contrôlée des pièces humides aveugles
2.9.4.2. Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieurs de ...	Sans objet.
2.9.4.3. Climatisation	Chambre climatisée mono ou multi split dans les chambres et séjours
2.9.4.4. Conduits de fumée.	Sans objet.
2.9.4.5. Conduits et prises de ventilation.	Bouches autoréglables dans les pièces humides aveugles
2.9.4.6. Conduits et prises d'air frais	Détalonnage de portes intérieures

2.9.5. Équipement intérieur des placards et des pièces de rangement	
2.9.5.1. Placards.	Placards intégrés, étagère et penderie dans certaines chambres.
2.9.5.2. Pièces de rangement	Selon typologies
2.9.6. Equipements de télécommunications.	
2.9.6.1. Radio TV.	Réseaux de distribution collective TV et radiofusion par RJ45 1 PC antenne dans chaque séjour et chambre parentale
2.9.6.2. Téléphone	Réseaux de distribution collective TV et radiofusion par RJ45 1 prise RJ45 dans chaque pièce principale y/c cuisine. Pré câblage pour Fibre optique
2.9.6.3. Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble	Platine de rue à défilement
2.9.7. Autres équipements.	Équipement brasseurs d'air à commande dans les chambres - attente brasseur dans le séjour

3. ANNEXES PRIVATIVES

Désignation	Indications à donner
3.1. Caves, celliers, greniers.	
3.1.1. Murs ou cloisons.	Sans objet.
3.1.2. Plafonds.	Sans objet.
3.1.3. Sols.	Sans objet.
3.1.4. Portes d'accès.	Sans objet.
3.1.5. Ventilation naturelle	Sans objet.
3.2 Boxes et parkings couverts.	
3.2.1. Murs ou cloisons	Voiles en béton armé
3.2.2. Plafonds	Dalles en béton armés
3.2.3. Sols	Dallage en béton armé
3.2.4. Portes d'accès	Portes sas avec parement bois, barre de tirage
3.2.5. Ventilation naturelle	Parc de stationnement ventilé en façades.
3.2.6. Equipement électrique.	Eclairage et balisage conforme à la réglementation
3.2.7. Marquage au sol	Séparation entre place de stationnement par bande blanche au sol, bande sur murs en périphéries en peinture blanche, hauteur
3.2.8. Système de repérage	Numérotation au sol, par marquage à la peinture.
3.3 Jardins Privatifs	
3.3.1 Équipement	1 Robinet de puisage + 1PC étanche

4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE.

Désignation.	
4.1. Hall d'entrée	
4.1.1. Sols.	Carrelage grès cérame antidérapant 30x60
4.1.2. Parois.	Peinture d'imperméabilisation ou pliolite suivant position.
4.1.3. Plafonds.	Pliolite
4.1.4. Éléments de décoration.	Sans objet
4.1.5. Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble	Accès par passe Vigik et vidéophone pour accès à la résidence depuis le portillon d'entrée.
4.1.6. Boîte aux lettres et à paquets.	Batterie de boîtes aux lettres, tableau signalétique réglementaire
4.1.7. Tableau d'affichage.	Plaque portant le nom de l'immeuble à l'entrée. Tableau d'affichage en aluminium + corbeille
4.1.8. Chauffage.	Sans objet.
4.1.9. Equipement électrique	Sans objet.

4.2. Circulation du rez-de-chaussée, couloirs et halls d'étage.	
4.2.1. Sols	Carrelage grès cérame antidérapant 30x60
4.2.2 Murs.	Peinture d'imperméabilisation ou pliolite suivant position.
4.2.3. Plafonds	Pliolite
4.2.4. Éléments de décoration.	Sans objet.
4.2.5. Chauffage	Sans objet.
4.2.6. Portes	Sans objet.
4.2.7. Equipement électrique	Points lumineux et bouton-poussoir/détecteurs de présence sur minuterie suivant besoins.
4.3. Circulations du sous-sol.	
4.3.1. Sols	Sans objet.
4.3.2. Murs	Sans objet.
4.3.3. Portes d'accès.	Sans objet.
4.3.4. Rampes d'accès pour véhicules.	Sans objet.
4.3.5. Equipement électrique.	Sans objet.
4.4. Cages d'escaliers.	
4.4.1. Sols des paliers.	Carrelage structuré 30x 30, classement U4P3U3C2.
4.4.2. Murs	Peinture pliolite ou imper. suivant position
4.4.3. Plafonds	Peinture pliolite ou imper. suivant position
4.4.4. Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps.	Carrelage structuré 30 x 30, classement U4P3U3C2, avec nez de marche contrasté. Garde-corps en aluminium et tôle décorative en remplissage.
4.4.5. Chauffage, ventilation.	Sans objet
4.4.6. Éclairage.	Points lumineux et bouton-poussoir/détecteurs de présence sur minuterie suivant besoins.
4.5. Locaux communs.	
4.5.1. Garage à bicyclettes, motos, voitures d'enfants	Barres antivols en acier galvanisé
4.5.2. Buanderie collective.	Sans objet
4.5.3. Séchoir collectif.	Sans objet
4.5.4. Locaux de rangement et d'entretien	Sans objet
Désignation.	
4.6. Locaux sociaux.	
4.6.1. Salle de bricolage.	Sans objet.
4.6.2. Aire de jeux et de réunions.	Sans objet.
4.7. Locaux techniques.	
4.7.1. Local de réception des ordures ménagères	Béton Brut
4.7.2. Chaufferie.	Sans objet.
4.7.3. Sous-station de chauffage.	Sans objet.
4.7.4. Local des surpresseurs.	Sans objet.
4.7.5. Local transformateur EDF.	Sans objet.
4.7.6. Local machinerie d'ascenseur.	Sans objet.
4.7.7. Local ventilation mécanique.	Sans objet.

4.8. Conciergerie.	
4.8.1. Composition du local.	Sans objet.
4.8.2. Equipements divers. .	Sans objet.
5. ÉQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE	
Désignation	
5.1. Ascenseurs et monte-charges.	
5.1.1. Ascenseur	Ascenseur de 630 Kg / 8 personnes - accessible handicapés
5.2.1. Equipement thermique de chauffage :	
5.2.1.1. Production de chaleur.	Sans objet.
5.3. Télécommunications.	
5.3.1. Téléphone -Fibre	Câblages cuivre de précâblage fibre de l'ensemble des logements.
5.4 Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères.	
	Locaux extérieurs
5.5 Ventilation mécanique des locaux.	
	Sans objet.
5.6. Alimentation en eau.	
5.6.1. Comptage général	Compteur général a l'entrée de l'immeuble
5.6.2. Suppresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau	Sans objet
5.6.3. Colonnes montantes.	Dans gaines techniques.
5.6.4. Branchements particuliers.	Comptages individuels.
5.7. Alimentation en gaz.	
5.7.1. Colonnes montantes	Sans objet.
5.7.2. Branchements et comptages particuliers.	Sans objet.
5.7.3. Comptage de services généraux.	Sans objet.
5.8. Alimentation en électricité.	
5.8.1. Comptages des services généraux.	Dans la colonne montante
5.8.2. Colonnes montantes	En gaine technique.
5.8.3. Branchement et comptages particuliers	Depuis colonne montante.

6. PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS.

Désignation	Indications à donner.
6.1. Voirie et parkings.	
6.1.1. Voie d'accès.	Béton bitumeux ou béton balayé.
6.1.2. Trottoirs.	Sans objet
6.1.3. Parkings visiteurs.	Béton bitumeux ou béton balayé.
6.2. Circulations des piétons.	
6.2.1. Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours	Béton balayé
6.3. Espaces verts	
6.3.1. Aires de repos.	Jardin niveau RDC : espace vert engazonné
6.3.2. Plantations d'arbres, arbustes, fleurs.	Jardin niveau RDC.
6.3.3 Engazonnement.	Jardin niveau RDC
6.3.4. Arrosage.	Robinet de puisage.
6.3.5. Bassins décoratifs / Piscine	Sans objet
6.3.6. Chemins de promenade.	Sans objet.
6.4. Aire de jeux et équipements sportifs	
6.4.1. Sol.	Sans objet
6.4.2. Équipements.	Sans objet.
6.5. Éclairage extérieur.	
6.5.1. Signalisation de l'entrée de l'immeuble	Appareils d'éclairage à LED
6.5.2. Eclairage des voiries, espaces verts jeux et autres	Balise encastrée, bornes lumineuses, candélabres sur parking
6.6. Clôtures.	
6.6.1. Sur rue.	Muret agglos de béton enduit et peint surmonté de clôture
6.6.2. Avec les propriétés voisines.	Mur.
6.7. Réseaux divers.	
6.7.1. Eau.	Réseau public sur rue.
6.7.2. Gaz.	Sans objet.
6.7.3. Electricité (poste de transformation extérieur)	Réseau public sur rue.
6.7.4. Postes incendie, extincteurs.	Sans objet.
6.7.5. Égouts.	Raccordement sur réseau public
6.7.6. Épuration des eaux.	Sans objet
6.7.7. Télécommunications.	Réseau public sur rue.
6.7.8. Drainage du terrain.	Sans objet.
6.7.9. Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux.	Evacuation en surface et/ou bus sur le réseau public